



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Le 12 octobre 2018**

## **Agnès BUZYN et Frédérique VIDAL lancent le groupe de travail relatif à la mise en œuvre de la suppression des numerus clausus et de la PACES**

Lors de la présentation de « Ma Santé 2022 », le 18 septembre, le Président de la République avait annoncé une rénovation complète des études de santé, notamment par la suppression du Numerus clausus et de la Première année commune aux études de santé. Ces annonces répondent à un enjeu majeur : mieux former les futurs professionnels de santé pour préparer l'avenir de notre système de soins et appuyer les transformations dont il a besoin.

Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé et Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ont lancé aujourd'hui le groupe de travail relatif à la mise en œuvre de la suppression des numéros clausus et de la PACES, en présence de l'ensemble des acteurs des formations de santé. Piloté par le Pr Jean-Paul SAINT-ANDRE, il sera chargé de présenter une proposition d'organisation aux Ministres d'ici la fin du mois de novembre.

Les Ministres ont souhaité placer cette concertation sous le signe d'un double engagement : la mise en place d'un cadre national garantissant l'équité de traitement de tous sur le territoire ; la garantie d'une place importante donnée à l'autonomie de chaque établissement pour qu'il inclue l'admission dans les études de santé dans le cadre général de son offre de formation, y compris pour les établissements qui ne proposent pas en leur sein de formation en santé.

Les Ministres ont chargé le groupe de travail de leur proposer un scénario opérationnel, permettant une mise en œuvre de ces réformes majeures pour l'année universitaire 2019-2020.

Les Ministres se félicitent de l'engagement de chaque partie prenante dans cet objectif de rénovation profonde des études de santé, visant à rapprocher les cursus des différentes formations les uns des autres, à améliorer les conditions d'accès à ces formations et en prenant plus en compte la diversité des profils des étudiants.

---

### **Contacts presse**

Cabinet d'Agnès BUZYN : 01 40 56 60 65 [sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr)

Cabinet de Frédérique VIDAL : 01 55 55 84 24 [secretariat.communication@recherche.gouv.fr](mailto:secretariat.communication@recherche.gouv.fr)